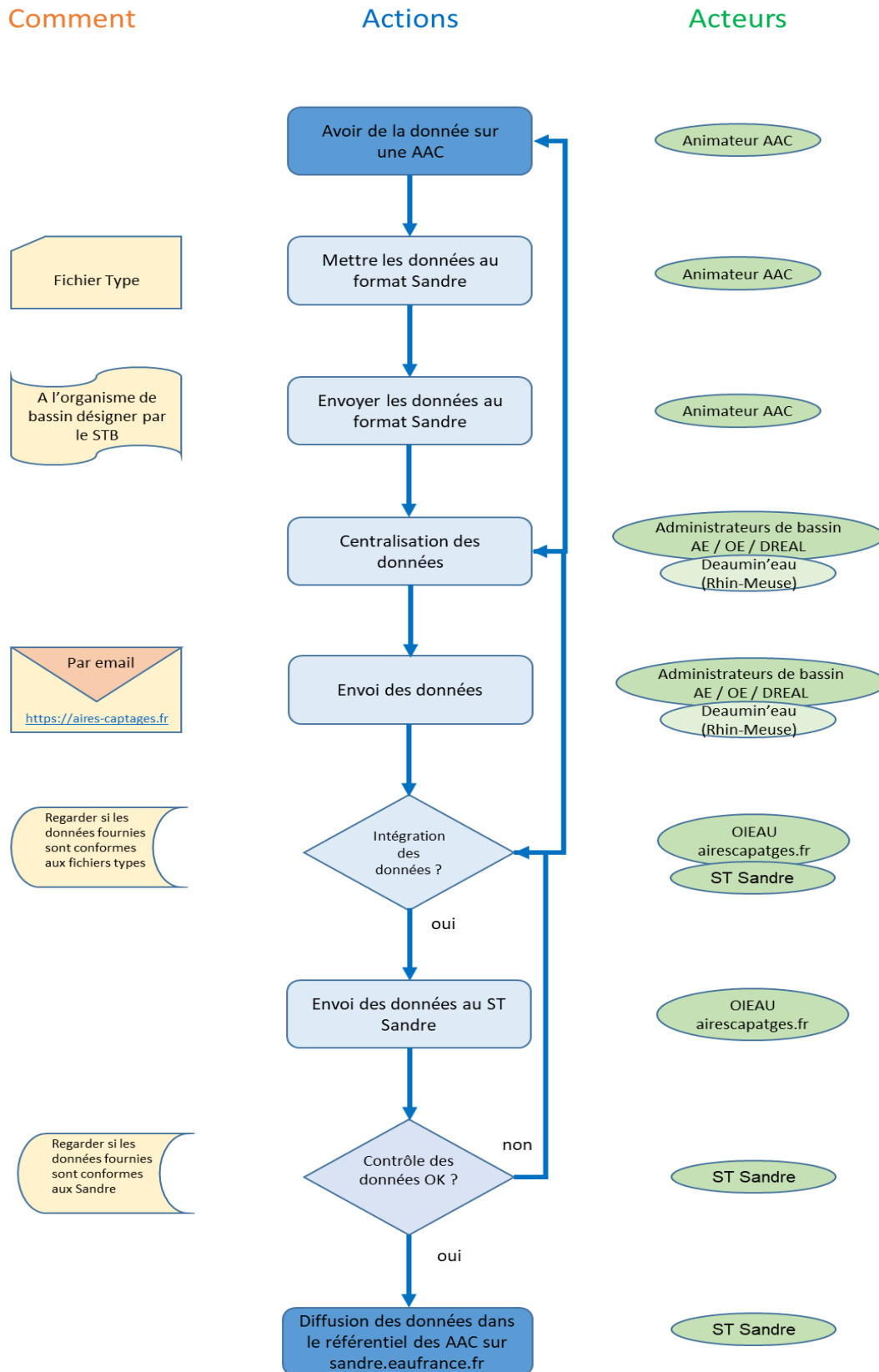


1- FLUX

Le groupe a travaillé sur **le flux idéal** pour obtenir des données référentiels géographiques sandre AAC et a abouti à un schéma suivant :



NB : Attention les données collectées doivent bien venir des animateurs des AAC et pas directement des AE ou OE.

L'avis des bassins est demandé sur ce schéma.

- ⇒ les Bassins sont amenés à donner leurs avis sur ce schéma au ST SANDRE après lecture de ce relevé de décisions. (A FAIRE)
- ⇒ si le ST Sandre ne reçoit pas d'avis sur ce sujet il contactera par téléphone quelques bassins pour avis.

Si l'avis est positif alors le ministère enverra un message afin que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du STB (Secrétariat Technique de Bassin) pour déterminer qui est administrateur de bassin pour le référentiel des AAC.

Comme le montre le schéma, le groupe demande que l'on crée un fichier « type » pour aider les producteurs de données ainsi qu'une présentation type pour aider les financeurs/ partenaires, voir une vidéo d'explication. Le groupe indique que dans le fichier « type » le lien AAC _ OPR doit être obligatoire mais on peut indiquer à la place d'un code OPR un code BSS pour les eaux souterraines et un code SISEAUX pour les eaux de surfaces.

- ⇒ Le ST Sandre et l'OIEAU effectueront conjointement ce travail (A FAIRE).

Le groupe demande que l'on crée un fichier « type », une présentation et également un schéma pour les ZP AAC et les données connaissance qui rentre dans le portail <https://aires-captages.fr>

- ⇒ Le ST Sandre et l'OIEAU effectueront conjointement ce travail (A FAIRE).

Le ministère nous informe également que dans le cadre des assises de l'eau cette thématique sera abordée et que 2 instructions seront publiées courant de l'été 2019.